



Le 3 septembre 2021

Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

07 SEPTEMBRE 2021 A 20H30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance.
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
1. Approbation de la convention de mise à disposition des services de la commune de Savigny à la communauté de communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) et relative à l'entretien de la voirie au titre de l'exercice 2021.
 2. Approbation de la convention de prise en charge financière des consommations électriques des installations d'éclairage public des zones d'activités communautaires.
 3. Approbation du rapport annuel 2020 gestion des déchets.
 4. Approbation de la modification du règlement du marché hebdomadaire.
 5. Adhésion au dispositif cdg69 de signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique.
 6. Présentation du Rapport d'activité de GRDF sur la concession de la commune de Savigny.
 7. Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz.
 8. Instauration de principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution de gaz.
 9. Modification des statuts du SYDER.
 10. Convention de financement – Appel à projet Socle numérique dans les écoles élémentaires.
 11. Autorisation de recours à la vacation.
 12. Autorisation de recrutement pour des besoins occasionnels.
 13. Création d'un emploi à temps non complet.
 14. Création d'un emploi à temps non complet.
 15. Création d'un emploi à temps non complet.

Information :

- ✓ **Travaux des commissions (comptes rendus)**
- ✓ **Informations de la CCPA**

RAPPEL des Règles de sécurité sanitaires :

- La distance de sécurité et le port du masque
- Il est demandé que les élus se lavent les mains avec la solution hydroalcoolique et utilisent un stylo personnel pour signer.

Le Maire
Monique LAURENT

